



## Conseil économique et social

Distr.: Limitée  
13 mars 2008  
Français  
Original: Anglais

---

### Commission des stupéfiants

Cinquante et unième session

Vienne, 10-19 mars 2008

### Projet de rapport

*Rapporteur:* Nicola **Rosenblum** (Australie)

#### Additif

### Réduction de la demande de drogues

1. À sa 1291<sup>e</sup> séance, le 12 mars, la Commission a examiné le point 4 b) de l'ordre du jour intitulé comme suit:

“Réduction de la demande de drogues:

b) Situation mondiale en ce qui concerne l'abus de drogues.”

2. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne l'abus de drogues (E/CN.7/2008/4) et d'un rapport du Directeur exécutif intitulé “Faire face à la prévalence du VIH/sida et d'autres maladies à diffusion hématogène chez les consommateurs de drogues” (E/CN.7/2008/7).

3. Des déclarations ont été faites par les représentants des États-Unis, de l'Italie et de l'Espagne, par l'observateur de la Slovénie (au nom de l'Union européenne) et par le représentant de la République islamique d'Iran. L'observateur de l'Équateur a également pris la parole. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de l'Organisation mondiale de la santé, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Réseau EurAsie de réduction des risques.

4. Le Directeur de la Division des opérations de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a fait une déclaration liminaire. Le Chef de la Section des défis mondiaux a présenté une analyse de la situation mondiale en ce qui concerne l'abus des drogues et de son évolution depuis 1998, récapitulant les conclusions essentielles fondées sur les questionnaires destinés aux rapports annuels



et aux rapports biennaux. Des questions méthodologiques connexes relatives à la collecte et à l'analyse de données globales ont également été examinées.

## **Délibérations**

5. Plusieurs intervenants ont réaffirmé que les mesures globales de réduction de la demande de drogues étaient un élément essentiel de l'action contre le problème mondial de la drogue. Ils ont souligné l'importance d'une démarche tenant la balance égale entre des mesures de réduction de l'offre et des mesures de réduction de la demande qui devaient être fondées sur des preuves de leur efficacité. Les intervenants ont demandé que les fonds et autres ressources soient répartis d'une manière équilibrée entre les mesures de réduction de l'offre et les mesures de réduction de la demande.

6. Des orateurs ont souligné qu'il importait d'intégrer les mesures de prévention et de traitement aux systèmes généraux de soins et d'utiliser une démarche fondée sur la santé publique et le respect des droits de l'homme pour lever le fardeau que représentaient les affections attribuables à la consommation de drogues. Quelques intervenants se sont déclarés inquiets de constater que l'accès aux interventions thérapeutiques essentielles était limité dans ce domaine, en particulier dans les pays à revenus faibles ou moyens.

7. Plusieurs intervenants ont de nouveau affirmé que les données de qualité jouaient un rôle capital dans l'élaboration d'actions fondées sur des données factuelles dans le domaine de la réduction de la demande. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la qualité et à la quantité des données communiquées par les États Membres pour une analyse sur le plan mondial de la situation et des tendances en matière d'abus de drogues et à la nécessité d'améliorer la fiabilité des données sur l'abus de drogues.

8. Il a été estimé qu'un mécanisme d'information régional devrait être mis en place pour servir de base à un système mondial d'observation au-delà de 2008, et qu'un instrument de collecte de données fondé sur l'Internet devrait être mis au point pour faciliter les réponses aux États Membres. Un orateur a souligné qu'il fallait réviser le questionnaire destiné aux rapports biennaux et proposé de fournir un appui technique pour cette révision.

9. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de la prévention primaire chez les jeunes et la nécessité d'élaborer des programmes visant les groupes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les familles à risque.

10. Plusieurs intervenants ont réclamé des mesures propres à renforcer une action d'ensemble en matière de prévention et de prise en charge du VIH/sida, qui comprenne la collecte d'informations sur des sujets comme les risques associés à l'abus de drogues, le matériel d'injection stérile, les thérapies de substitution de drogues, le traitement et la réadaptation, les conseils et tests volontaires, le traitement antirétroviral et d'autres services. Des orateurs ont félicité l'ONUSD pour son rôle directeur dans ce domaine.